



COMPTE RENDU DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT DU 23 MARS 2023

* * *

- I- **La Ministre de la Justice a présenté un exposé sur le «Plan national de lutte et de prévention contre la traite des êtres humains 2023-2030 et les mécanismes de référencement national des victimes de traites des êtres humains ».**

- II- **Le Conseil a examiné et approuvé les projets de textes suivants :**
 - 📌 **Projet de loi n° 61.22** modifiant et complétant le dahir portant loi n° 1-75-292 du 5 chaoual 1397 (19 septembre 1977) édictant des mesures propres à garantir les animaux domestiques contre les maladies contagieuses.

 - 📌 **Projets de décrets :**
 1. **Projet de décret n° 2.23.107** modifiant et complétant le décret n° 2.17.321 du 22 chaoual 1438 (17 juillet 2017) portant création d'une direction provisoire au Ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau, pour superviser la réalisation des travaux d'aménagement de la route nationale n° 1 entre Tiznit et Dakhla.

 2. **Projet de décret n° 2.23.162** modifiant le décret n° 2-93-66 du 14 rabii II 1414 (1er octobre 1993) pris en application de la loi n° 016-89 relative à l'exercice de la profession d'architecte et à l'institution de l'Ordre national des architectes.

- III- **Conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution, le Conseil a approuvé les propositions de nomination aux fonctions supérieures suivantes :**
 - Le Directeur du Centre Hospitalo - Universitaire de la Région de Tanger - Tétouan - Al Hoceima ;
 - Le Directeur de l'Institut Marocain de Normalisation ;
 - Le Directeur des relations commerciales internationales au Ministère de l'Industrie et du Commerce.